



Commune de BERTRANGE

AVIS AU PUBLIC

Contact : Nadine Schmit
26 312 334

Conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public, qu'une demande en autorisation

relative à la gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un immeuble mixte à Bertrange,

a été introduite par la société ICB s.à.r.l., au nom et pour le compte de société BOURMICHT PROMOTIONS s.a.,

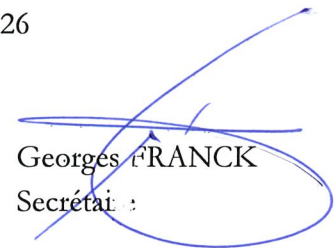
auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 20.04.2026.

Bertrange, le 29 avril 2026



Commune de BERTRANGE


Yuri DE SMET
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché, ce suivant les prescriptions de l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Bertrange, le 29 avril 2026



Commune de BERTRANGE


Yuri DE SMET
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire